AU THEATRE TULANE.

THEATRES

TULANE.

La vogue immense du célèbre cinéma "The Birth of a Nation," représentant des scènes émouvantes et éminemment intéressantes des Etats du Sud, pendant la période qui a suivi la guerre civile de 1860 à 1865, a forcé la direction du théâtre Tulane de prolonger l'engagement encore une semaine à la suite de la première série de ce spectacle grandiose, et il a fallu céder à la demande générale, en étendant encore une semaine la durée de ce spectacle grandiose. Matinées et soirées chaque jour. Toutes les places excepté celles des galeries sont retenues à l'avance.

ORPHEUM.

Alexander Carr, acteur d'un grand mérite occupe le haut de l'affiche à l'Orpheum. Il présente, avec le concours d'une troupe excellente, une pièce intitulée "An April Shower."

Au programme on applaudit les jeunes gens écossais de la troupe Wyatt. Marsnall Montgomery, fameux ventriloque épate les spectateurs. Parmi les attractions il faut citer Diamond et Brennan dans un burlesque "Niftynonsense." Maria Lo et sa troupe donnent un spectacle, représentant les rares porcelaines de Dresde. Le célèbre pianiste Russ, Hans Hanks, les sœurs Gurzon, papillons voltigeants, sont très applaudis. Pour la fin, le cinéma de l'Orpheum et l'orchestre de concert sous la direction du professeur E. E. Tosso.

Notes du "Bureau Documentaire Belge"

(Suite.)

"Elle devait, en se posant comme le champion visible au loin de son objectivité et de sa justice, procurer dans le monde une nouvelle gloire à la science allemande.

"Kohler ne voulait pas seulement faire d'une revue scientifique 'une publication de défense et de justification,' il avait également l'intention d'exprimer dorénavant dans la Revue des opinions qui "n'étaient pas sans danger pour l'avenir du droit des gens.". Tout d'abbord, dans des lettres qu'il m'adressa, ensuite dans les articles de journaux et enfin, de la façon la plus expresse, dans le premier fascicule de l'année courante de la "Zeitschrift für Vœlkerrecht," il défendit des opinions qui "devaient aboutir en fin de compte à la négation de tout droit international."

"Il partage l'avais "qu'un droit des gens fondé sur un traité international ne peut subsister parce que nos adversaires étaient des menteurs et des fourbes, touts les "coonférences pacifistes" de la Haye n'étaient que des bulles de savon. Il appelle les Français, dans sa revue, une "nation d'illusionnistes habileurs," les Anglais, une "société de fourbes trafiquants," et les Italiens, dont il avait encore dit fin 1914 que personne ne les aimait plus que lui, il les designa d'une façon semblable.

"Chacun doit se mettre d'accord avec soi-même sur le point de savoir s'il veut adopter de tels jugements.

"Mais des considérations de l'espèce ne sont pas à leur place dans une revue scientifique, laquelle, bien plus s'est imposée comme tâche la plus élevée, le culte du droit des gens.

"Si tout ce que Kohler dit était vrai, il devrait en tirer comme juste conclusion qu'un droit des gens n'est plus possible et qu'une rêvue de droit international n'a plus aucun sens. Si, par contre, il édite une revue de droit international, il doit s'attacher à y préparer l'accord avec d'autres peuples sur des question douteuses. La revue ne peut pas, en méprisant et violant ouvertement des états neutres, élever la prétention qu'en dehors du droit international allemand, il n'y a aucune véritable science. C'est ce que Kohler exprime encore d'une façon plus cynique en déniant simplement aux autres peuples la faculté de penser d'une façon systématique et juridique.

"Comme co-directeur de la "Zeitschrift für Vœlkerrecht, c'était, suivant mon sentiment, un devoir imprescriptible pour moi de m'élever contre la conception que Kohler s'était faite de l'essence d'une revue scientifique. Jamais nous ne pouvions démentir le caractère scientifique ni l'objectivité allemands, et nous devions veiller à ce que, dans les pays neutres l'opinion ne pût s'élever que la science allemande du droit international commençât à devenir chauvine. Ce n'est pas à nos passions que nous avions à penser, mais bien aux tâches immuables et immortelles de la science. Ce sont ces pensées là qui m'ont guidé dans ma lettre à Kohler. Déjà au mois d'octobre, je voulais faire part à Kohler de ma démission. Mais mes attaches profondes avec la revue, qui m'était devenue chère, et le doute que mon départ pouvait être évité de quelque façon, fit reculer de plus d'un mois l'envoi définitif de la lettre. Elle ne fut donc pas, en vérité, écrite d'une façon précipitée.

"Celui qui connait la nature de la recherche scientifique et l'essence particulière du droit international comprendra et appréciera mon point de vue. Dans la crise grave qui au moment de la guerre a surgi pour l'humanité entière, c'était pour les savants un devoir sacré de rester au moins dans le domaine de la science juste et impartial vis-à-vis également des autres peuples et de sauvegarder la foi dans un avenir meilleur pour l'humanité."

Dans les pays neutres également, les théories du professeur Kohler n'ont pas manqué de soulever de vives protestations. Nous en reproduisons quelques-unes ci-dessous à titre d'exemple.

En Suisse d'abord. Dans son numéro de septembre 1915, la "Revue des Juristes bernois s'exprimait en ces termes, dans une notice bibliographique consacrée à la brochure "Not Kennt kein Gebot":

"M. Kohler cherche à montrer qu'au début de la guerre, l'Allemagne a franchi, dans l'exercice du droit, la frontière belge et qu'elle a, ce faisant, accompli son devoir envers elle-même et envers le monde civilisé. Il ne faut chercher dans l'écrit de M. Kohler qu'un acte de patriotisme, car son argumentation ne tient pas devant un examen juridique et philosophique... De la "légitime défense" du droit pénal, il passe sans transition à un droit de nécessité en faveur de l'Etat. Il va jusqu'à écrire: "L'Etat qui lutte pour son existence agit bien en violant, dans "ce combat, les droits d'autres Etats, même les droits des neutres, car son existence passe avant tout. Naturellement, ce principe a la même valeur quand bien même l'Etat en question a fait des promesses et pris des engagements." De telles phrases, venant d'un des spécialistes les plus connus du droit international, s'inscrivent dans notre mémoire . et ne sont pas faites, conclut le juriste bernois, pour atténuer la méfiance que nous inspirent les grands Etats."

(A continuer.)

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.

Observations prises Mardi à 8 heures du soir, MERCREDI 29 mars 1916.

Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs—Temps clair, moins frais; vents du sud.

Pour la Louisiane—Temps clair; vents du sud sur la côte mercredi et jeudi.

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit.

Heure—	Température
7 a. m.	49
9 a. m.	61
11 a. m.	61
1 p. m.	66
3 p. m.	70
5 p. m	70

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 28 mars 1916, à la Nouvelle-Orléans:

Heure—	Temp.	Vent.	Pluie.
7 a. m.	49	SW-4	.00
7 p. m.	68	W-5	.00

BULLETIN FLUVIAL.

L'échelle du Mississipi (en pieds):

Nouvelle-Orléans — Ligne de danger, 18; échelle actuelle, 17.2.

Donaldsonville — Ligne de danger, 28; échelle actuelle, 27.9.

Baton-Rouge — Ligne de danger, 35; échelle actuelle, 35.7.

SIMPLES REMEDES.

Contre des névralgies.

Voilà un remède qui ne s'adresse qu'aux fumeurs, mais, comme ils sont légion et que, d'ailleurs, ils sont exposés comme tout le monde aux névralgies, nous n'hésitons pas à le donner ici. Une névralgie vous étreint-elle une partie de la tête, la mâchoire, provoquant une de ces rages de dents qui vous entraînent à des extravagances? Eh bien! il vous suffira d'en "griller une," mais, pour faire votre cigarette, prenez du tré au lieu de tabac. Dès les premières bouffées, vous éprouverez un soulagement qui ira jusqu'à disparition complète de la douleur.

F. LAUDUMIEY. Président et Gérant. S. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'almanach de secours aux Belges, au prix de cinquante sous pièce. Vous gagnez dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."
7 mars—dim mer ven—tf

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 590 rue Conti. Téléphone Main 2487.

A VENDRE.

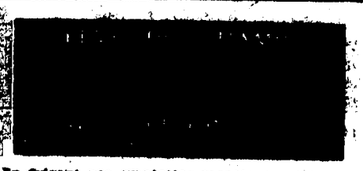

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

L ETRESOR DU FOYER.

Pastilles contre la soif.

Acide oxalique pur en poudre 4 grammes, sucre blanc 250 grammes, eau distillée de zestes de citron, 29 grammes, essence de citron, 8 gouttes, gomme adragante, 26 décigrammes. Faites des pastilles de 65 centigr.

Bulletin Maritime

LISTE DE NAVIRES DANS LE PORT.

29 Mars 1916.

Steamers et destination.	Mouillage.
Admirad Clark, Progreso	Stuyvesant
Anna, ———	Point
Andromeda, ———	rue Robin
Atenas, Bocas	rue Thalia
Breslau, Brême	Point
Celba, Celba	rue Pauline
Clara	Point
Corning, Europe	Bâton-Rouge
Daybreak, ———,	Stuyvesant
Dayton, ———	Bâton-Rouge
Efstathios, ———	Westwego
Einer Jarl, ———	rue Poydras
Eocene, New-York	Bâton-Rouge
Ernesto, ———	avenue Jackson
Excelsior, Havane	rue Ste-Anne
Freshwater, ———	Chalmette
Housatonic, ———	Cale sèche
Hongosoorl, ———	rue Sixième
Howth Head, Dublin	Stuyvesant
I. P. Justensen, ———	Westwego
Luz Blanca, ———	Bâton-Rouge
Mobila, ———	Raffinerie
Momus, New York	rue St. Louis
Oaxaca, Mexique	Stuyvesant
M. M. Pinillos, Barcelone	rue Robin
J. D. Rockefeller, ———	Bâton Rouge
Siskiyou, Bluefields	avenue Peters
Sloterdijk, Rotterdam	Westwego
Teresa	Point
Viking, Progreso	Stuyesant
GOELETTE.	
C. A. Phinney, Espagne	rue Clio

NAVIRES EN ROUTE POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

29 Mars 1916.

ROTTERDAM.
Chris Michelson, Benzion ..... parti le 8 mars
LE HAVRE.
Georgie, Cabon ..... parti 13 mars
LIVERPOOL.
Dairazzan, King ..... parti 17 février
Defender, Bond ..... parti 11 mars
Meltonian, Lowe ..... parti 19 mars
ORAN.
Waverly, Rippon ..... parti 16 mars
MARSEILLE
Borghild ..... parti 7 mars
Honduras, Dietrich ..... parti 18 mars
AXIM
Daybreak, Pope ..... parti 21 février
AYR.
Justissen, Nisson ..... parti 1er mars

BULLETIN FINANCIER.

Coton.

Sur Place.

	Middling.
Nouvelle-Orléans	11.88
Galveston	12.30
Mobile	11.75
Savannah	12.00
Montgomery	11.56
Little Rock	12.06
Memphis	12.00

Ventes.

A la Bourse des Valeurs.

10 a. m.—

10 shares American Cities Co. pfd	51¾
20 shares American Cities Co. pfd	52
10 shares American Cities Co. pfd	52¼
10 shares American Cities Co. pfd	52½
10 shares American Cities Co. pfd	52¼
10 shares American Cities Co. pfd	52½
25 shares American Cities Co. pfd	52¾
$1,000 American Cities Co. 5-6s	96
$1,000 Birmingham Ry. 6s	97
10,000 N. O. Ry. 4½s	83
$1,000 N. O. Ry. 4½s	83

Entre 10 a. m. et 1:45 p m.—

10 shares D. H. Holmes	145
$1,000 Public Improvement, 1950	93¼
$1,000 N. O. Ry. 4½s	83¼
10 shares Bank of Orleans	300
25 shares American Cities Co. pfd	52¾
10 shares American Cities Co. pfd	52¾
25 shares American Cities Co. pfd	52¾
$1,000 Public Improvement, 1950	93¼
10 shares American Cities Co. pfd	53
10 shares American Cities Co. pfd	52¾
$1,000 Louisiana 4½s, 1951	107¼
$1,000 City 4s	97
$1,000 N. O. Ry. 4½s	83½
$5,000 Public Improvement, 1950	93¼
10 shares American Cities Co. pfd	52¾
20 shares American Cities Co. pfd	52¾
10 shares American Cities Co. pfd	52¾
$1,000 N. O. Ry. 4½s	83½
$1,000 N. O. Ry. 4½s	83½
25 shares American Cities Co. pfd	52¾
10 shares American Cities Co. pfd	52¾

A 1:45 p. m. —

10 shares American Cities Co. pfd	52¾
5 shares American Cities Co. pfd	52¾
25 shares American Cities Co. pfd	53
10 shares American Cities Co. pfd	53
$5,000 American Cities Co. 5-6s	96
$5,000 American Cities Co. 5-6s	96
$3,000 American Cities Co. 5-6s	96½
$1,000 City 4s	97
$3,000 Public Improvement, 1950	93¼
7 shares Hibernia Bank	325½
30 shares American Cities Co. pfd	53¼
15 shares American Cities Co. pfd	53¼

Bons Divers.

Street Railroads—		
American Cities 5-6s	95¾	96
Birmingham Ry. gen. ref. 4½s	90	90½
Meridian 5s	94½	94
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	82¾	83¼
N. O. City R. R. gen. mtg	109½	...
State and City —		
City 4s	97	97¼
Premium bonds	305	...
Public Improvement, 1950	93	93½
Public Improvement, new	91½	91

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX
ROCHAMBEAU ..... 1er avril, 3 p. m.
ESPAGNE ..... 8 avril, 3 p. m.
CHICAGO ..... 22 avril, 3 p. m.
ROCHAMBEAU ..... 29 avril, 3 p. m.
Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
902 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur, très Attrayante et Améliorée dans le Sixième District

Portant le numéro municipale 2011 rue SUD DUPRÉ

dans l'Ilet des rues Vincent, Gayoso, James et Broad.

Citizens' Homestead Association vs. Mme Maurice Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,070 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 mars 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 186, bornée par les rues Dupré, Vincent, Gayoso, James et Broad; la dite portion de terre commence à une distance de quarante-cinq pieds du coin des rues Dupré et Vincent, et mesure quarante pieds de face à la rue Dupré, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles, et comprend quinze pieds du lot No. 5 adjacent le lot No. 1, et vingt-cinq pieds du lot No. 4 adjacent le lot No. 5, d'après un plan de subdivisiin de l'Ilet No. 186, fait par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté le 22 juillet 1911, et attaché à un acte d'achat de la N. O. Realty and Investment Company.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant: l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EDWARD B. ELLIS et H. W. KAISER,
Avocats pour la demanderesse.
fév 25 26—mars 3 10 17 24 29 30

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches
A LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.
Trains de plaisir à Bogalusa
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 460.

Une vraie Villégiature Préparée
PAR LES
GULF COAST LINES
AGENT DES BILLETS
229 rue St-Charles
Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

Le Train de New York
Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue.
Un ilet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
Phone Main 2939.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIMS

(Exigez l'Etoile Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille S. V. P.

TOITURES
Froncées, plissées "V", en caoutchouc.
Tuilés en métal galvanisé.
Fourneaux et poêles à boîte.
B. V. REDMOND & SON,
314-316-318-320 rue Chartres.
19 jan—1 an

INSURANCE STATEMENTS.

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

Commercial Union Fire Insurance Company of New York, N. Y., for the year ending December 31st, 1915, published in conformity with Sections 1874 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana, (as amended and re-enacted by Act 83 of 1914.)

Capital paid up		$ 200,000.00
Assets		1,274,063.35
Liabilities, less capital and surplus		659,583.17
Surplus		414,480.18
Premiums received in Louisiana, 1915:		
Fire	$6,704.79	
Total		$ 6,704.79
Losses paid in Louisiana, 1915:		
Fire	$582.65	
Total		$ 582.65

ERNEST MILTENBERGER, Jr., Agent.
ARTHUR MENDES & COMPANY, Agents.
L. MONROSE & SONS, General Agents.
1er mars—1m

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

Hartford Fire Insurance Company of Hartford, Connecticut, for the year ending December 31st, 1915, published in conformity with Sections 1874 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana, (as amended and re-enacted by Act 83 of 1914.)

Capital paid up		$ 2,000,000.00
Assets		28,277,827.12
Liabilities, less capital and surplus		18,926,854.72
Surplus		7,350,972.90
Premiums received in Louisiana, 1915:		
Fire	$257,345.99	
Marine	11,787.35	
Total		$ 269,133.14
Losses paid in Louisiana, 1915:		
Fire	$159,759.31	
Marine	9,213.75	
Total		$ 168,973.06

PETER F. PESCUD, Agent.
833 Gravier Street.
FRANK LANGHEIN, Agent.
405 Camp Street.
1er mars—1m

STATE OF LOUISIANA, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, INSURANCE DEPARTMENT.

ANNUAL STATEMENT.

Newark Fire Insurance Company, of Newark, New Jersey, for the year ending December 31st, 1915, published in conformity with Sections 1874 and 1875 of the Revised Statutes of the State of Louisiana, (as amended and re-enacted by Act 83 of 1914.)

Capital paid up		$ 500,000.00
Assets		2,140,986.50
Liabilities, less capital and surplus		1,208,974.41
Surplus		432,012.09
Premiums received in Louisiana, 1915:		
Fire	$21,729.36	
Total		$ 21,729.36
Losses paid in Louisiana, 1915:		
Fire	$22,434.16	
Total		$ 22,434.16

CHAS. D. FOUCHER, Agent.
317 Carondelet St., New Orleans, La.
2 mars—1m

ANNONCE JUDICIAIRE.

ORDRE.

Mme Olivia Olivier vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,881 — Division C — Considérant la pétition précédente et le bilan dûment vérifié des actifs et passifs déposés au dossier:

Il est ordonné, qu'après des avis et notices et sommations aux créanciers, comme requis par la loi, une réunion des créanciers de la dite Olivia Olivier, veuve de Cassius J. Meyer, soit convoquée et tenue, conformément à la loi, devant Herbert W. Kaiser, notaire, à son bureau dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à 10 heures du matin, commençant le 26ème jour d'avril 1916, pour voter sur l'accord ou le refus de cette application de la dite Olivia Olivier, veuve de Cassius Meyer, pour un sursis de trois, six, neuf, douze et quinze mois, de la date de la dite réunion.

Il est en plus ordonné, que dans l'intervalle, toutes les procédures contre la personne et les biens de la dite Olivia Olivier, veuve de Cassius Meyer, soient arrêtés.

Nouvelle-Orléans, 22 mars 1916.
(Signé) E. K. SKINNER, Juge.
Copie certifiée.
F. GRIESHABER, Député Greffier.
mars 29—avril 2 7

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re liquidation of Central Stores, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,899 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Collins, Genry Gumbel et Lester Gumbel, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
HALL, MONROE & LEMANN, Avocats pour les liquidateurs. mars 25 29—av 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frank Columbus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,781 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la "Commercial Germania Trust and Savings Bank", exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats.
mars 29—avril 2 7

Succession de Louis R. Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,876 — Division D — Attendu que Anne Alcinda Barrow, veuve de Louis R. Klein, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Louis R. Klein, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
THEODORE A. SCHUBER, Avocat.
mars 25 29—av 3

Succession de Mike Florane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,938 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Venre Mamie Florane, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ARTHUR S. LEOPOLD, Avocat.
mars 25 29—av 3